



**HAL**  
open science

## Constructions excavées d'époque romaine dans le bassin versant de la Basse Plaine de la Scarpe (Nord-Pas-de-Calais)

Marie Lebrun, Géraldine Pernin, Yann Petite, Marie-Hélène Rousseaux,  
Camille Lehnebach

### ► To cite this version:

Marie Lebrun, Géraldine Pernin, Yann Petite, Marie-Hélène Rousseaux, Camille Lehnebach. Constructions excavées d'époque romaine dans le bassin versant de la Basse Plaine de la Scarpe (Nord-Pas-de-Calais): Problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale. Frédéric Trément. Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines, XIe Colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain, 38, Fédération Aquitania, pp.677-697, 2017, Supplément (38), 978-2-910763-00-8. hal-02167624

**HAL Id: hal-02167624**

**<https://hal.science/hal-02167624>**

Submitted on 7 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Constructions excavées d'époque romaine dans le bassin-versant de la Basse Plaine de la Scarpe (Nord-Pas-de-Calais)

---

*Marie Lebrun, Géraldine Pernin, Yann Petite, Marie-Hélène Rousseaux  
Avec la collaboration de Camille Lehnebach*

Depuis ces quinze dernières années, les données issues de la recherche archéologique ont bénéficié de l'accroissement du nombre d'opérations préventives et de l'expansion des surfaces explorées. Ce contexte particulièrement favorable dans le Nord-Pas-de-Calais a permis d'acquérir de nouvelles données concernant l'architecture gallo-romaine, en particulier celle des constructions excavées. Ces structures, récurrentes sur les sites ruraux de la période antique dans le Douaisis, ont fait l'objet de peu d'études.

Si cette architecture est reconnue dans la littérature pour la période laténienne à travers l'appellation "fosse-atelier"<sup>1</sup>, elle est très rarement mentionnée pour la période romaine<sup>2</sup>, hormis pour le site de "La Pointe" à Noyelles-les-Seclin (Nord)<sup>3</sup> ainsi que dans les plaines flamandes, où elle est bien documentée. Elle y apparaît sous la forme de grands édifices pourvus d'annexes excavées, interprétés comme des maisons-étables (ces dernières n'apparaissant qu'à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. p.C.<sup>4</sup>). Ces structures excavées réapparaissent sous la dénomination de "fond de cabane" dans la littérature scientifique portant sur le haut Moyen Âge, où elles sont considérées comme un marqueur chrono-culturel<sup>5</sup>.

Cet article présente les spécificités de ces vestiges et amorce quelques réflexions sur cette architecture. Il porte sur neuf sites localisés dans le bassin-versant de la Basse Plaine de la Scarpe.

## CADRE NATUREL ET CONTEXTE CHRONO-CULTUREL

### Délimitation spatiale

Le bassin-versant de la Basse Plaine de la Scarpe couvre une large superficie (828 km<sup>2</sup>) en limite septentrionale du Bas Pays du Nord-Pas-de-Calais (fig. 1). Bordée au nord par les reliefs de la Pévèle et au sud par le plateau de l'Ostrevent, une vaste plaine alluviale, actuellement empruntée par le canal de la Scarpe, se développe entre ces deux paysages. Elle est principalement constituée de diluvium sableux mis en place au cours du Pléniglaciaire Weichselien. Les rivières holocènes ont ensuite serpenté dans la plaine en adoptant un système méandrique. Le sol étant par conséquent très souvent saturé en eau, le potentiel agricole de cette plaine alluviale peut être considéré comme très mauvais.

- 
- 1- Lefranc *et al.* 2008 ; Mennessier-Jouannet & Vernet 1992 ; Malrain *et al.* 1996.
  - 2- Révillion *et al.* 1994 ; Révillion & Bouche 2004.
  - 3- Blondiau 2005.
  - 4- De Clercq 2003.
  - 5- Peytremann 2003 ; Chapelot & Fossier 1980 ; Farnoux 1995.

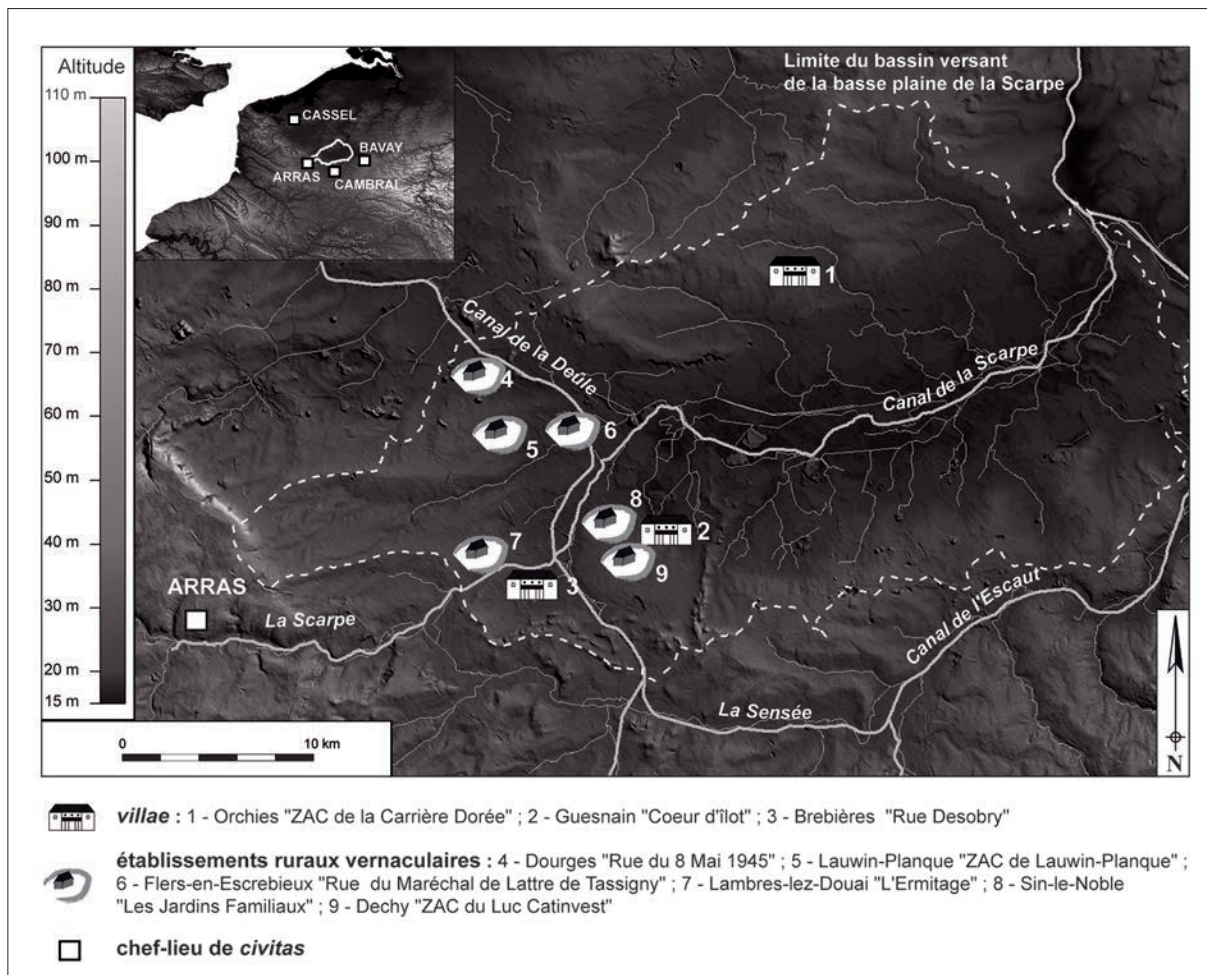


Fig. 1. Carte de localisation des sites.

La Pèvelle est constituée d'un substrat tertiaire, caractérisé par des argiles du Thanétien inférieur ou des niveaux sableux du Thanétien supérieur. Ces niveaux peuvent affleurer ou avoir été recouverts par des dépôts loessiques lors de la dernière période glaciaire. Compte tenu d'une infiltration déficitaire (liée à la nature même du substrat) par rapport aux précipitations, la teneur en eau du sol est souvent importante. Ceci a pour conséquence d'entraîner une hydromorphie plus ou moins marquée, rendant la qualité agricole de ces sols assez médiocre (surtout sur substrat argileux).

L'Ostrevant est quant à lui caractérisé par un plateau crayeux sénonien, recouvert par des loëss carbonatés dont l'altération au cours de l'Holocène transforme le profil pédologique par un processus de brunification et d'argilluviation en des profils s'apparentant à celui des luvisols. Ces sols présentent un très bon potentiel agricole et sont aujourd'hui exploités en openfield. Quelques reliefs laissent apparaître de manière sporadique des formations sableuses ou gréseuses (principalement vers les monts d'Erchin), derniers témoins des transgressions marines tertiaires.

## Contexte chrono-culturel

L'emprise géographique concernée chevauche principalement deux *civitates*, celle des Atrébates (chef-lieu Arras) au sud et celle des Ménapiens (chef-lieu Cassel, puis Tournai) au nord. Elle est également limitrophe de celle des Nerviens (chef-lieu Bavay, puis Cambrai au Bas-Empire).

Seules sont retenues les structures ayant été attribuées à la période romaine par les différents auteurs en fonction du mobilier, de l'analyse spatiale, de la stratigraphie et de la corrélation des données. Les datations s'échelonnent de la fin du I<sup>er</sup> s. a.C. au milieu du IV<sup>e</sup> s. p.C.

## PRÉSENTATION DES SITES ET DÉFINITION DU CORPUS

Le corpus étudié dans le cadre de cette étude prend en compte 9 sites sur un territoire restreint du Nord-Pas-de-Calais. Le nombre d'opérations retenues, issues de fouilles récentes<sup>6</sup>, n'est pas exhaustif. En regroupant les données de ces sites, 123 constructions excavées ont été identifiées.

### Les sites

Les sites concernés se composent de trois villas et de six établissements ruraux vernaculaires (fig. 1).

Les structures se répartissent de la manière suivante (fig. 2)<sup>7</sup> :

- 8 à Orchies ZAC de la "Carrière Dorée" (Nord)<sup>8</sup> (fig. 3) ;
- 12 à Guesnain "Cœur d'îlot" (Nord)<sup>9</sup> (fig. 3) ;
- 9 à Brebières "Rue Desobry" (Pas-de-Calais)<sup>10</sup> (fig. 4) ;
- 15 à Dourges "Rue du 8 Mai 1945" (Pas-de-Calais)<sup>11</sup> (fig. 5) ;
- 31 à Lauwin-Planque ZAC de "Lauwin-Planque" (Nord)<sup>12</sup> (fig. 6) ;
- 16 à Flers-en-Escrebieux "Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny" (Nord)<sup>13</sup> (fig. 4) ;
- 4 à Lambres-lez-Douai "L'Ermitage" (Nord)<sup>14</sup> (fig. 7) ;
- 6 à Sin-le-Noble "Les Jardins Familiaux" (Nord)<sup>15</sup> (fig. 8) ;
- 22 à Dechy ZAC du "Luc-Catinvest" (Nord)<sup>16</sup> (fig. 9).

L'étude pédosédimentaire réalisée sur ce corpus met en évidence deux types de substrats. Pour 115 de ces structures, le substrat est loessique ; les 8 autres sont installées sur des affleurements tertiaires. Aucun de ces vestiges n'est identifié dans les plaines alluviales. Ce constat pourrait révéler un choix d'implantation puisque les sites d'époque romaine dans la région sont plus généralement présents sur les sols fertiles.

Ces observations doivent être considérées avec retenue puisqu'elles sont en partie faussées par la localisation des aménagements actuels, et donc des prescriptions archéologiques, en terrain constructible. Toutefois, il est possible d'envisager une sorte d'aversion pour les secteurs où les nappes d'eau sont hautes et une attirance pour les sols à fort potentiel agricole.

6- Il s'agit d'opérations de fouilles préventives réalisées par la CAD-DAP (Communauté d'agglomération du Douaisis, Direction de l'archéologie préventive).

7- Voir les figures 3 à 9 en fin d'article.

8- Robelot & Lebrun 2011 ; Séverin *et al.* 2007.

9- Delpuech 2010.

10- Willot *et al.* 2009.

11- Rousseaux & Vanbalinghem 2009.

12- Leroy-Langelin & Pernin en cours.

13- Leroy & Legrand 2005.

14- Censier & Delpuech 2009.

15- Lebrun & Gourmelon 2014.

16- Barbet à paraître.

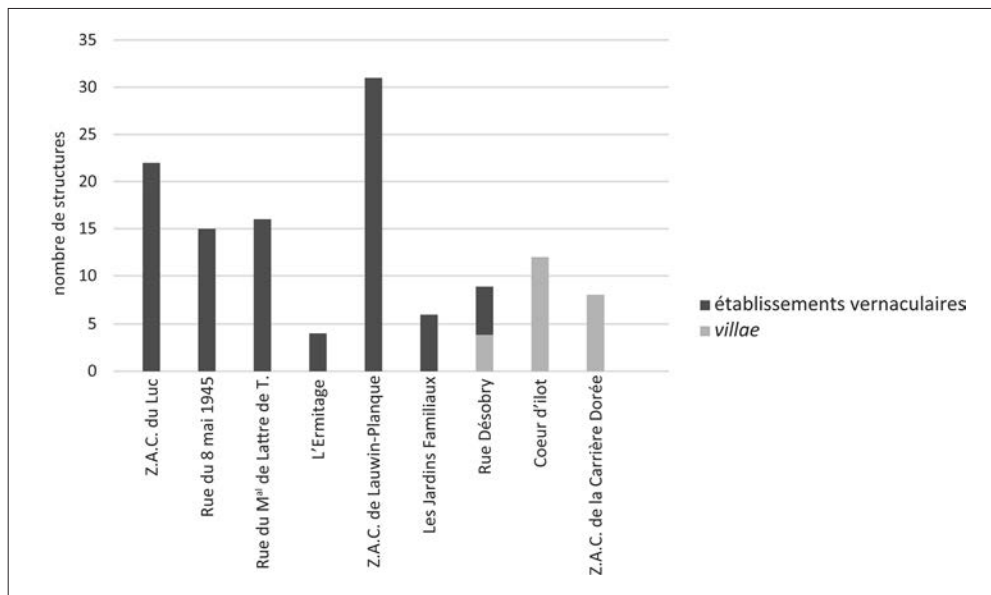


Fig. 2. Nombre de constructions par site et par type d'établissement.

## Le corpus

Dans la documentation, les structures relevant de l'architecture excavée sont identifiées sous les appellations "bâtiment excavé", "pièce excavée", "cellier", "fond de cabane" et dans certains cas simple "fosse". Les caves clairement identifiées sont exclues de cette série. Plusieurs critères d'enregistrement ont été retenus : - dimensions : surface  $\geq$  à 1 m<sup>2</sup> ; - régularité du plan à l'ouverture ; - régularité du profil : parois obliques ou verticales, fond plat ; - présence d'aménagements (fosses, poteaux...) et/ou d'équipements spécifiques (foyers, fours, puits...) ; - présence d'un niveau d'usage. Les structures retenues dans le cadre de ce travail répondent au moins à deux de ces critères. La constitution de ce corpus s'est confrontée à une série de contraintes. La première est liée à la fouille partielle de certaines de ces structures, qui ne permet pas leur reconnaissance totale ni celle de leurs aménagements. La destruction d'une partie de ces structures par des vestiges postérieurs contribue également à la perte d'informations. La deuxième contrainte concerne la fluctuation du degré d'érosion des sites. Ainsi, la profondeur conservée est enregistrée mais ne peut être considérée comme un critère déterminant puisqu'elle est fonction de l'érosion. La troisième limite relève de l'indigence de mobilier associé au niveau d'usage des structures. La grande majorité du matériel découvert provenant du remblaiement de ces fosses, il ne peut pas être considéré comme un critère discriminant fiable. Les données descriptives sont détaillées sous forme de tableau (tabl. 1). Quelques exemples pertinents de ce corpus sont illustrés, par site, sur des planches.

## DESCRIPTION DU CORPUS

### Morphologie

Le plan quadrangulaire est le plus fréquemment rencontré. Avec 85 structures identifiées sur les 9 sites étudiés, il représente environ 70 % du corpus. Parmi ces plans, les formes parfaites sont minoritaires : l'ouverture rectangulaire est mentionnée 34 fois et seulement 2 exemples de plan carré sont repérés<sup>17</sup>.

17- Fig. 4 n° 1079.

Les autres types de plan attestés apparaissent plus anecdotiques. Les ouvertures irrégulières, au nombre de 16, sont pour moitié de forme oblongue<sup>18</sup>. Le plan ovulaire est renseigné à 15 reprises<sup>19</sup> et le plan circulaire 3 fois<sup>20</sup>. Un cas particulier présentant un agencement en "L" mérite d'être signalé (fig. 9 n° 1864).

Les profils s'avèrent être globalement similaires. Les parois sont généralement abruptes et le fond plat (tabl. 1). Les différences se traduisent au travers des aménagements mis en évidence.

## Dimensions

Ces structures témoignent d'une grande disparité dans leurs dimensions. Les longueurs oscillent entre 1,40 m et 13,70 m et les largeurs entre 0,70 m et 12,50 m. Les superficies obtenues varient d'à peine 1 m<sup>2</sup> (tabl. 1 n° 1035) à 169 m<sup>2</sup> (fig. 7 n° 1175). Les profondeurs observées sont à considérer avec précaution en raison de la méconnaissance du degré d'érosion des différents sites. La structure la plus superficielle n'est conservée que sur 0,05 m (tabl. 1 n° 1283). Quant à la profondeur maximale, elle atteint 1,92 m (fig. 9 n° 1975).

## Aménagements architecturaux

Deux types d'aménagements architecturaux sont identifiés. L'un concerne les modalités d'accès au fond des fosses, l'autre, matérialisé par des trous de poteaux, se rapporte soit à une structure porteuse soit à des éléments de structuration interne.

- Accès

Les accès se présentent exclusivement sous forme de dépressions creusées dans le sédiment encaissant. Ce type d'aménagement concerne 13 structures. Parmi celles-ci, seules 4 montrent une volée de 3 à 4 marches constituant un véritable escalier<sup>21</sup>. Les autres décrivent un palier unique de dimension variable pouvant être interprété comme une marche facilitant l'accès au fond de la structure<sup>22</sup>.

- Trous de poteaux

La présence de poteaux associés au creusement principal est attestée dans 45 cas, soit un peu plus du tiers du corpus. Pour les autres entités, aucun élément porteur n'est identifié.

Le nombre de poteaux est disparate : il oscille de 1 à 24 (tabl. 1). Les structures révélant le plus d'empreintes ont été mises au jour sur le site de "l'Ermitage" à Lambres (fig. 7)<sup>23</sup>. La majorité de ces trous de poteaux ne fournissent pas d'indication suffisante permettant une restitution de l'élévation. Cela peut s'expliquer par la vision partielle de certains creusements (fouille non exhaustive, recouvrements postérieurs, érosion). Pour seulement 15 structures, l'emplacement des poteaux plantés laisse entrevoir la charpente. Plusieurs types sont identifiés :

- les n° 1073, 1099 (fig. 4), 1282 (tabl. 1) et 1728 (fig. 4) sont dotés de deux poteaux axiaux;
- les n° 1426 (fig. 9) et 3053 (fig. 6) présentent un axe faitier ;
- les n° 59 (tabl. 1), 3395 (fig. 6) et 3629 (tabl. 1) possèdent des poteaux aux angles ;
- les n° 1264 (fig. 4), 1283, 1285 et 1390 (tabl. 1) comportent trois rangs de deux ou trois poteaux régulièrement espacés ;
- le n° 1142 (fig. 8) présente deux rangées de cinq trous de poteaux ;
- le n° 1992 (fig. 9) est composé de deux alignements constitués de trois et quatre poteaux.

18- Fig. 4 n° 1115 ; fig. 5 n° 1326, 1643, 1683, 1714, 1767 ; fig. 6 n° 3156, 3500, 3515 ; fig. 7 n° 1697 ; fig. 9 n° 1803, 1806, 1992, 2024, 2103.

19- Fig. 5 n° 1668, 1685 ; fig. 6 n° 2228, 3053, 3088, 3207 ; fig. 9 n° 2002.

20- Fig. 4 n° 1232 ; fig. 6 n° 3256.

21- Fig. 4 n° 1115, 1227 ; nf 1282 ; fig. 6 n° 3515.

22- Fig. 3 n° 1784 ; fig. 4 n° 1180, 1195 ; fig. 5 n° 1326, 1643, 1712, 1731 ; fig. 6 n° 3072 ; fig. 9 n° 1992, 2104.

23- Tabl. 1 n° 1135, 1175.

À l'exception des structures 1142, dont les poteaux sont inclinés, et 1992, la position des éléments porteurs suggère une charpente à deux pans à chevrons formant ferme ou à entrails. Néanmoins, la possibilité que ces poteaux aient uniquement été utilisés comme éléments de soutien à une couverture planchéiée ne peut être exclue.

Dans certains cas, il semble que les poteaux découverts au sein des constructions excavées ne servent pas d'ossature à une élévation<sup>24</sup>. Leur concentration dans une partie de la fosse suggère davantage la présence d'aménagements spécifiques liés aux activités pratiquées dans ces excavations ou à une structuration de l'espace interne.

- Traces de planchéage

Les fosses n° 1643 (fig. 5) et n° 1529 (fig. 8) ont montré la présence d'éléments organiques décomposés suggérant l'existence d'un cuvelage et/ou d'un plancher. L'observation de ces résidus ne témoigne pas nécessairement d'un particularisme architectural, mais est directement liée à la taphonomie de la structure.

### Complements

Les observations pédosédimentaires réalisées sur ces excavations mettent en évidence, dans la grande majorité des cas, une absence de ruissellement, de stagnation d'eau et d'effondrement des parois. Ces constatations corroborent l'hypothèse de la présence d'une couverture.

### Aménagements liés à l'usage de la structure

- Niveaux d'usage

Seule une minorité des structures présente un niveau d'usage (renseigné sur 24 entités : tabl. 1) dont il ne reste généralement que des lambeaux. Il s'agit de fins dépôts n'excédant pas quelques centimètres d'épaisseur. Ils se composent de limon plus au moins argileux voire de craie damée pour deux exemples (fig. 6 n° 3053 ; n° 1865). Les premiers sont soit de couleur noirâtre (d'origine charbonneuse et/ou humifère) soit de couleur claire (jaune-verdâtre). Beaucoup montrent un aspect compact, induré, traduisant un piétinement de la zone. Dans de rares cas, la distinction entre niveau de préparation et niveau de sol est effectuée (fig. 8 n° 1529 et 1164 ; fig. 9 n° 1992). Une structure se distingue des autres : la n° 1784 (fig. 3). Elle est remarquable par la présence de mortier et de fragments de matériaux de récupération (tuiles et pilettes) conservés sur une partie du fond du creusement et constituant les témoins d'un sol construit.

- Excavations internes

Des fosses internes sont repérées dans 24 structures, soit 17 % des cas<sup>25</sup>. Parfois situées en position centrale ou accolées à une paroi, elles sont généralement de forme ovale, avec des dimensions comprises entre 0,60 et 2,60 m.

Pour cinq structures, des aménagements oblongs semblables à de petits fossés sont identifiés contre les parois<sup>26</sup>. À part le cas de n° 3156, ils sont associés aux plus grandes structures du corpus (entre 58 et 168 m<sup>2</sup>).

- Équipements

Dix vestiges ont livré des équipements spécifiques<sup>27</sup>. Pour neuf d'entre eux, il s'agit de structures de combustion de type four ou foyer. La fosse 1529 (fig. 8) associe cinq équipements de chauffe (quatre fours et un lambeau de plaque foyère) et un puits. Toujours dans cette fosse, la présence d'une structure oblongue aux parois verticales et au fond plat, pour laquelle des indices de planchéage sont identifiés, semble également correspondre à un équipement spécifique.

24- Fig. 4 n° 1011 ; fig. 5 n° 1425, 1767 ; fig. 9 n° 1524, 1706.

25- Fig. 3 n° 1164, 2134 ; fig. 4 n° 1059 ; fig. 5 n° 1446, 1712 ; fig. 6 n° 3500, 3076, 3395, 3156, 2024, 3207 ; fig. 7 n° 1175, 1135.

26- Fig. 6 n° 3156 ; fig. 7 n° 1175, 1135 ; fig. 8 n° 1562, 1529.

27- Fig. 3 n° 1299 ; fig. 6 n° 2124, 3395 ; fig. 8 n° 1347, 1529 ; fig. 9 n° 1801, 1914, 2103.

La dixième structure (fig. 6 n° 3395) a révélé un couple *meta-catillus* associé à une table de broyage et à un petit broyeur. Cet ensemble de mouture cohérent positionné sur le fond de la fosse permet d'envisager ce mobilier comme un équipement de 3395.

### Une organisation spatiale composite

Deux types d'organisation sont mis en évidence sur les établissements étudiés. Le premier, illustré par les sites de Dourges, Dechy, Lambres-lez-Douai, Flers-en-Escrebieux et Lauwin-Planque<sup>28</sup>, semble privilégier les constructions excavées à d'autres techniques architecturales. Le second témoigne d'une coexistence de ces différents types architecturaux (sur poteaux, sur semelles filantes, constructions excavées...). Il se retrouve sur les sites d'Orchies, Guesnain, Brebières, Lauwin-Planque et Sin-le-Noble.

Le cas des "Jardins Familiaux" est à souligner car il s'agit du seul établissement du corpus pour lequel une architecture mixte est mise en évidence sur un même édifice (bâtiment sur poteaux flanqué de deux pièces excavées).

### ANALYSE DU CORPUS : UNE TENTATIVE AVORTÉE DE CLASSIFICATION

Différents essais de classification de ces constructions excavées ont été mis en œuvre en croisant les principales données du corpus (dimensions, morphologie et aménagements/équipements).

Un premier classement a été tenté en prenant les superficies comme critère principal. Il avait pour objectif de mettre en évidence des groupes de surfaces. Le graphique de dispersion des superficies réalisé sur l'ensemble de la série montre en fait une distribution homogène. À l'exception des cinq plus grandes structures (>48 m<sup>2</sup>) (fig. 10 et tabl. 1 n° 2024, 1529, 1562, 1135 et 1175), aucun ensemble cohérent ne se dégage.

Un deuxième essai de classement a été effectué à partir des morphologies. Malheureusement, il n'a pas permis de dégager de logique particulière.

Le dernier croisement s'est concentré sur les aménagements et les équipements. Il devait mettre en lumière d'éventuelles préférences morphologiques ou surfaciques en fonction des aménagements/équipements internes. Comme pour les précédents classements, aucune information pertinente n'en a été retirée.

Le croisement des données n'ayant dégagé aucune structuration, l'étude s'est concentrée sur des propositions d'interprétations fonctionnelles en s'appuyant sur certaines spécificités.

### HYPOTHÈSES FONCTIONNELLES

La fonction des structures excavées ne peut être attestée de manière catégorique. Néanmoins, quelques interprétations peuvent être proposées : conservation, habitation et éventuelles activités artisanales.

### Stockage/conservation

Les cavités de superficie réduite (<3,50 m<sup>2</sup>), parfois munies d'une descenderie (ex. fig. 4 n° 1115 ; fig. 6 n° 3515), pourraient être interprétées comme des structures de conservation en atmosphère fraîche pour les denrées périssables, sensibles au dessèchement de l'air ou à la lumière du soleil (viande, produits laitiers...). Elles feraient alors office de garde-manger. Ces structures ont des parois subverticales ou verticales et une profondeur généralement plus importante. La présence de poteaux dans certains cas pourrait témoigner d'une couverture. Elles peuvent être couvertes d'un plancher, lorsqu'elles font partie d'un édifice plus vaste (n° 1163, 1164 ZAC de la "Carrière Dorée", n° 1728 "Rue Désobry"), ou simplement protégées lorsqu'elles sont à l'extérieur (fig. 4 n° 1180 ; fig. 5 n° 1512 ; fig. 9 n° 1424). Des comparaisons peuvent être faites avec les structures de stockage découvertes sur le site du "Fond de Guizancourt" à Monchy-Lagache (Somme)<sup>29</sup>.

28- C'est le cas pour deux des trois établissements de cette commune.

29- Mattered et al. 2006.



## Activités domestiques diverses

- Habitation ?

La présence d'un ou de plusieurs foyers à l'intérieur de ces structures excavées est souvent considérée comme un argument en faveur d'une habitation<sup>30</sup>. Hormis pour la structure 1801 (<4 m<sup>2</sup>), la superficie est comprise entre 7,5 m<sup>2</sup> et 35 m<sup>2</sup>. Ces dimensions ne contredisent pas cette interprétation. Trois de ces bâtiments ont livré des traces de niveau d'usage (fig. 6 n° 2124 ; fig. 8 n° 1347 ; fig. 9 n° 2103).

- Activités domestiques

La fosse n° 3395 (fig. 6 n° 3395), mise au jour sur le site de Lauwin-Planque, témoigne d'un espace excavé dévolu à la transformation céréalière. Un ensemble complémentaire d'éléments de mouture a été retrouvé sur le fond de celle-ci. Cet assemblage composé du couple formé par une *meta* et un *catillus*, associé à une table de broyage et à un petit broyeur, atteste qu'une partie des opérations de préparation alimentaire s'effectuait au sein de cette structure. Cette activité de mouture manuelle semble être destinée à une consommation de subsistance circonscrite à un cadre domestique. Cette activité était certainement protégée, comme l'atteste la présence d'éléments porteurs.

Une activité métallurgique peut également être observée. La fosse 1992 (fig. 9) de la ZAC du "Luc-Catinvest" en est l'exemple, puisqu'au moins 40 kg de scories, des culots de forge et un lingot en alliage plombifère ont été retrouvés. Le matériel scoriacé issu des niveaux d'usage confirme l'hypothèse d'une forge dont la production semble correspondre à une activité domestique<sup>31</sup>. Les poteaux, situés à l'intérieur de la structure, pourraient supporter une couverture (auvent ?).

- Bâtiments agricoles

Différentes observations ont montré une décomposition d'éléments organiques. Dans le bâtiment n° 1121, l'examen des macrorestes a livré des phytolithes, conservés en connexion, en concentration inhabituelle dans les assemblages archéobotaniques (fig. 3)<sup>32</sup>. Cette accumulation pourrait se rapporter à des résidus de litière ou de fumier<sup>33</sup>. Le fractionnement de ces macrorestes s'expliquerait de plusieurs manières : ingestion de végétaux par des animaux, entretien du fumier... Différentes propositions peuvent donc être en rapport avec l'élevage. Ainsi, une grange pourrait expliquer la présence de fourrage ou une étable/écurie celle de litière et/ou de fumier.

La pièce excavée n° 1313 (fig. 8) présente elle aussi quelques caractéristiques que l'on pourrait rapprocher d'une activité agricole. Cette structure rectangulaire de 33 m<sup>2</sup> appartient à un édifice mixte composé d'un bâtiment sur poteaux flanqué de deux pièces excavées. L'agencement de ce bâtiment rappelle l'architecture des maisons-étables bien connues dans les Flandres<sup>34</sup>. Lors de la fouille, des traces de précipitations phosphatées (verdâtres) ont été repérées sur le fond. La présence de phosphate peut résulter de la décomposition de matière organique végétale ou animale<sup>35</sup>. Ces éléments circonscrits à l'intérieur de la fosse pourraient témoigner d'éventuels effets de parois.

## Activités artisanales

Des structures possédant des dimensions très importantes et de nombreux aménagements internes sont parfois interprétées comme des aires d'activités artisanales. Quatre structures particulières (>50 m<sup>2</sup>) repérées sur les sites de "l'Ermitage" et des "Jardins familiaux", et illustrées sur le graphique de répartition des surfaces (fig. 10), pourraient être interprétées comme telles. Toutes sont de forme quadrangulaire. Trois d'entre elles (n° 1135, 1175 et 1562) possèdent des aménagements assez similaires. La quatrième (n° 1529) ne trouve pas de comparaison dans le corpus étudié.

---

30- Peytremann 2003.

31- Anderlesse 2013.

32- Observations effectuées par E. Bonnaire, carpologue.

33- Bouby & Ruas 2005.

34- De Clercq 2003 ; Bayard & De Clercq 2013.

35- Lebrun & Gourmelon 2014.

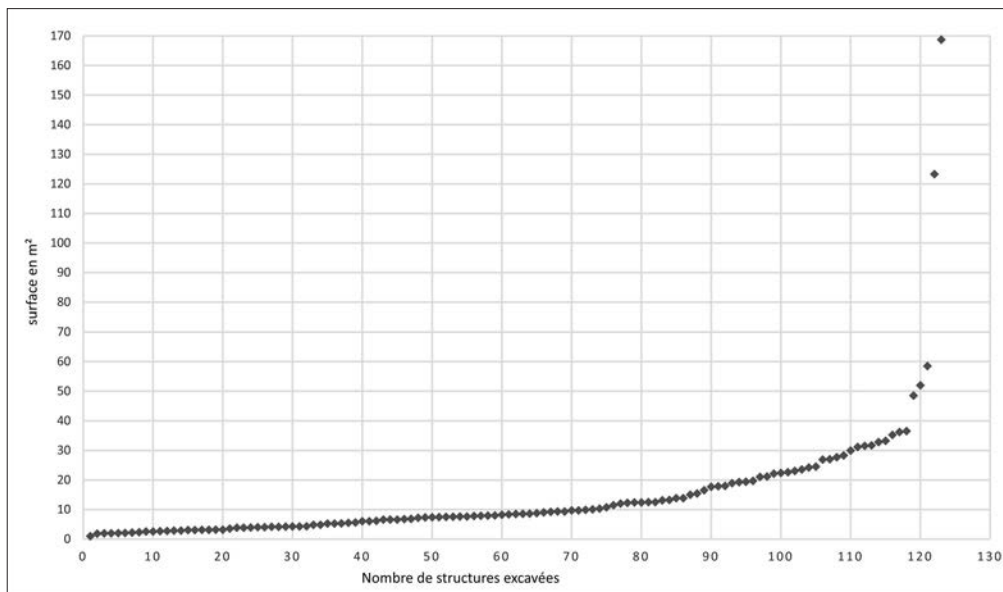


Fig. 10. Graphique de dispersion des superficies.

- Les fosses à “fossé” périphérique

Trois fosses sont associées à un “fossé” interne bordant un ou plusieurs côtés (fig. 7 n° 1135, 1175 ; fig. 8 n° 1562). Deux d’entre elles présentent de nombreux trous de poteaux révélant une structuration interne complexe. L’absence de poteaux dans le troisième exemple peut s’expliquer par la destruction partielle provoquée par des réaménagements postérieurs.

- La fosse à équipements multiples

Une autre fosse (fig. 8 n° 1529) associe cinq fours, un puits et un fossé étroit à parois verticales et fond plat. La disposition des structures de combustion permet d’envisager l’utilisation de l’excavation principale comme aire de travail. Aucun élément ne permet de confirmer ou d’infirmier le fonctionnement simultané des fours. En effet, les lambeaux de sole sur le fond mettent en évidence l’abandon et la destruction de certains de ces équipements. Cet ensemble de structures mêlant fours, puits, aménagement planchéié (fossé ?), aire de travail encaissée, le tout probablement abrité, ne trouve pas à ce jour de comparaison dans les sites étudiés.

Ces quatre structures singulières pourraient être interprétées comme des aires de travail liées à une activité artisanale (transformation de denrées ?). Cette hypothèse trouve écho dans l’organisation des deux sites dans lesquels elles prennent place. En effet, pour ces occupations, tout semble s’organiser autour de ces structures excavées. De plus, le mobilier découvert sur le site de “l’Ermitage” suggère un contexte de transformation de matière première ou de stockage (meules, nombreux mortiers et récipients de grande capacité).

## CONCLUSION

Le travail présenté dans cet article constitue une première approche dans la reconnaissance et l’interprétation de l’architecture excavée dans le Douaisis. Tous les aspects liés à cette thématique n’ont pas été abordés, la spatialisation ou la chronologie notamment pourront faire l’objet de recherches complémentaires.

L'analyse du corpus montre une grande diversité architecturale, qui échappe aux essais de classification fréquemment usités. En effet, aucune corrélation n'a pu être établie entre morphologie, superficie et aménagements. Un enrichissement du corpus sur un territoire plus vaste permettrait peut-être d'aboutir à une typologie. À l'heure actuelle, la question de l'existence d'un lien entre les caractéristiques intrinsèques de ces structures et une fonction précise mérite d'être posée.

Si la coexistence entre ces vestiges semi-enterrés et l'architecture sur poteaux ou semelles filantes a pu être établie sur certains sites, elle ne constitue en aucun cas une règle. Les occupations de Dourges, Dechy, Lambres-lez-Douai, Flers-en-Escrebieux et Lauwin-Planque montrent que les constructions excavées se substituent presque entièrement aux autres formes architecturales. Ce choix pose de nombreuses questions : traduit-il des influences, un statut ou encore une fonctionnalité particulière, spécifique de ces établissements ?

Les éléments mis en lumière ci-dessus montrent que ce type de structure ne peut être considéré comme un épiphénomène ou un aspect subsidiaire de l'architecture gallo-romaine. Ces deux dernières décennies, la multiplication du nombre d'opérations d'archéologie préventive a amélioré la reconnaissance de ce type de vestiges. De nombreux sites témoignent de ces découvertes. Parmi eux, citons les sites de la "rue du Cimetière/rue du Stade" à Les Rues-des-Vignes (Nord)<sup>36</sup>, de "La Pointe" à Noyelles-les-Seclin (Nord)<sup>37</sup>, de "Toyotomi" à Onnaing (Nord)<sup>38</sup> et "Le Fond de Guizancourt" à Monchy-Lagache (Somme)<sup>39</sup>.

La récurrence de cette architecture semi-enterrée et les difficultés relatives à son interprétation fonctionnelle invitent à une mutualisation des données à l'échelle régionale. Ce travail pourrait s'intégrer à l'atelier "Exploitations agricoles et espace rural antiques : organisation et occupation du territoire de l'Ouest de la Gaule Belgique" développé au sein du Laboratoire HALMA (UMR 8164) de l'Université de Lille 3.

Afin d'améliorer la caractérisation de ces structures, il s'avère essentiel d'adopter une méthodologie de fouille spécifique. En effet, les observations réalisées sur ce corpus ont été contraintes par le caractère parfois imprécis des données recueillies. Ces vestiges doivent faire l'objet d'une attention particulière, et une fouille complète et minutieuse apparaît indispensable. Seules ces conditions permettront l'identification de l'ensemble des aménagements, qu'ils soient architecturaux (trous de poteaux, escalier, solin,...) ou liés à l'usage des constructions (les niveaux de sol sont généralement lacunaires). Un biais important serait ainsi évité. La mise en place d'une stratégie de prélèvements plus systématique est également à envisager. Une approche pluridisciplinaire fournirait certainement de précieux indices quant à la finalité de ces vestiges. Des études paléoenvironnementales (carpologie, micromorphologie, palynologie) ou encore des analyses phytolithologiques semblent nécessaires<sup>40</sup>. Les quelques essais effectués, notamment sur les sites de Noyelles-les-Seclin et Monchy-Lagache, démontrent le potentiel de ces études complémentaires, qui s'avèrent indispensables à la compréhension de ces structures singulières.

De même, l'étude des contextes sédimentaires sur un territoire plus vaste permettrait d'ouvrir des perspectives quant à l'influence de la topographie sur le type de construction, l'accessibilité des matières premières et l'appartenance chrono-culturelle de ce phénomène.

---

36- Blondeau 2009.

37- Blondiau *et al.* 2005.

38- Clotuche à paraître.

39- Matteredne *et al.* 2006.

40- Bouby & Ruas 2005 ; Brochier 1991 ; *id.* 1996 ; *id.* 2002 ; Guélat *et al.* 1998.

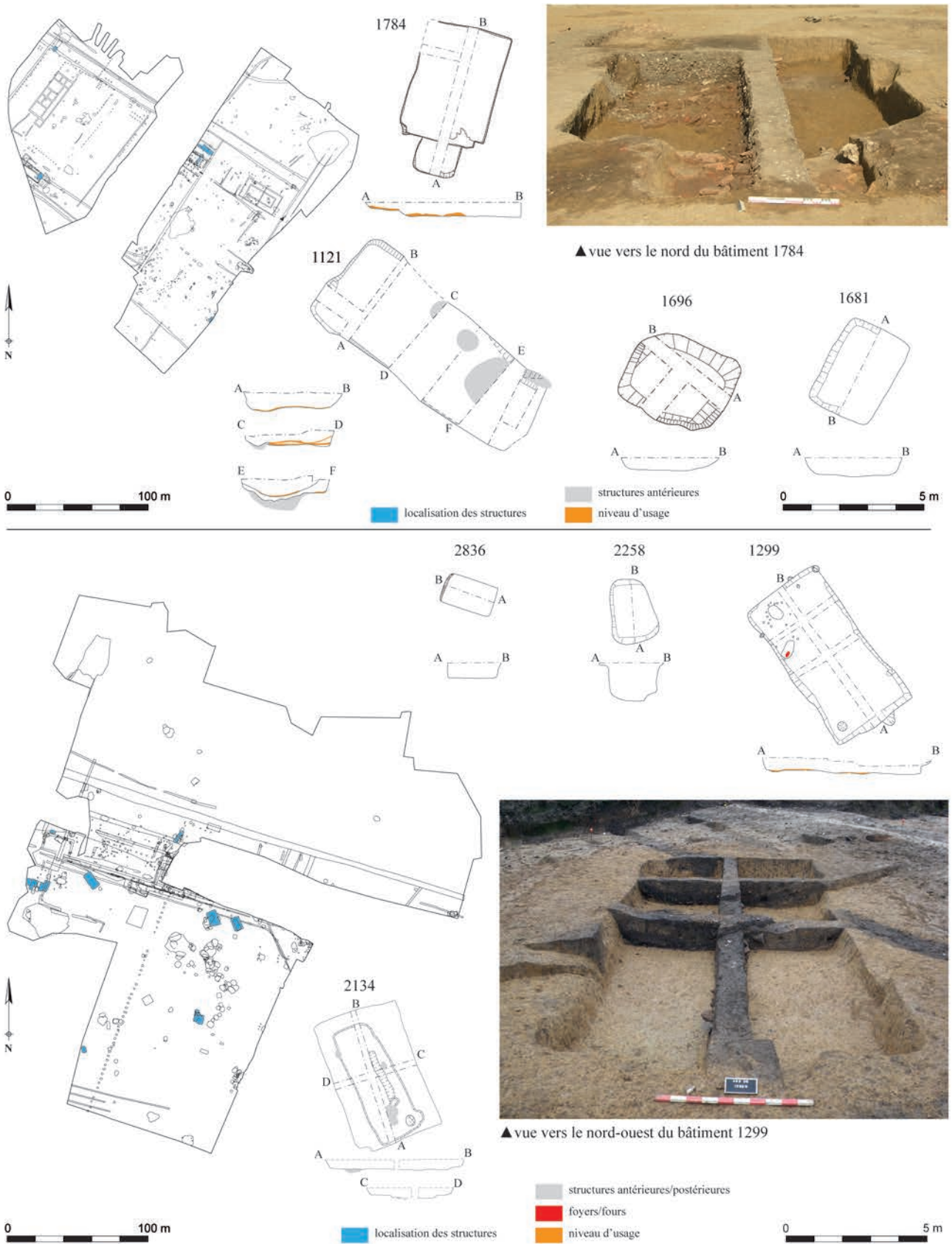


Fig. 3. En haut : "ZAC de la Carrière Dorée", Orchies : exemples de constructions excavées ; en bas : "Cœur d'îlot", Guesnain.

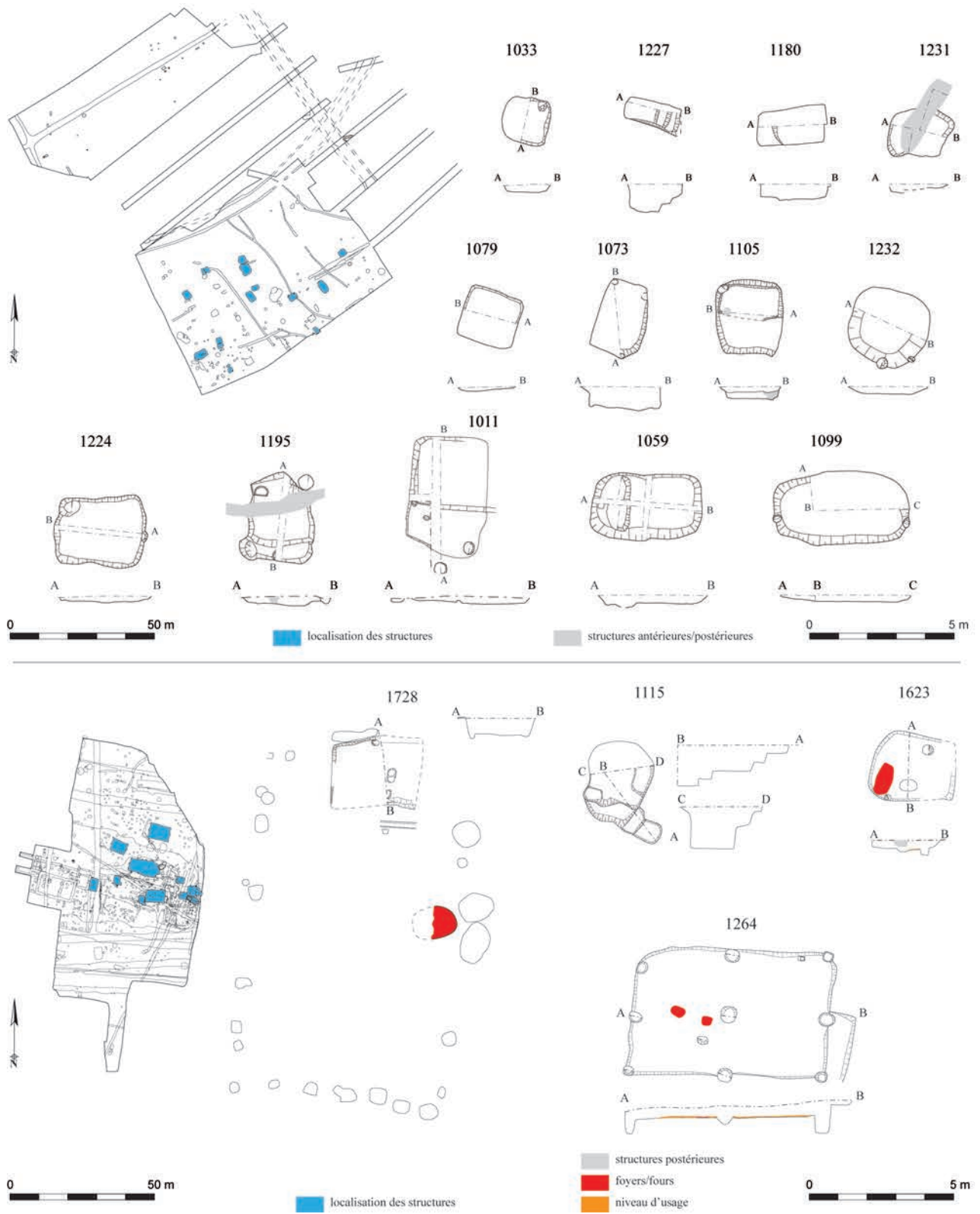


Fig. 4. En haut : "Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny", Flers-en-Escrebieux : exemples de constructions excavées ; en bas : "Rue Désobry", Brebières.

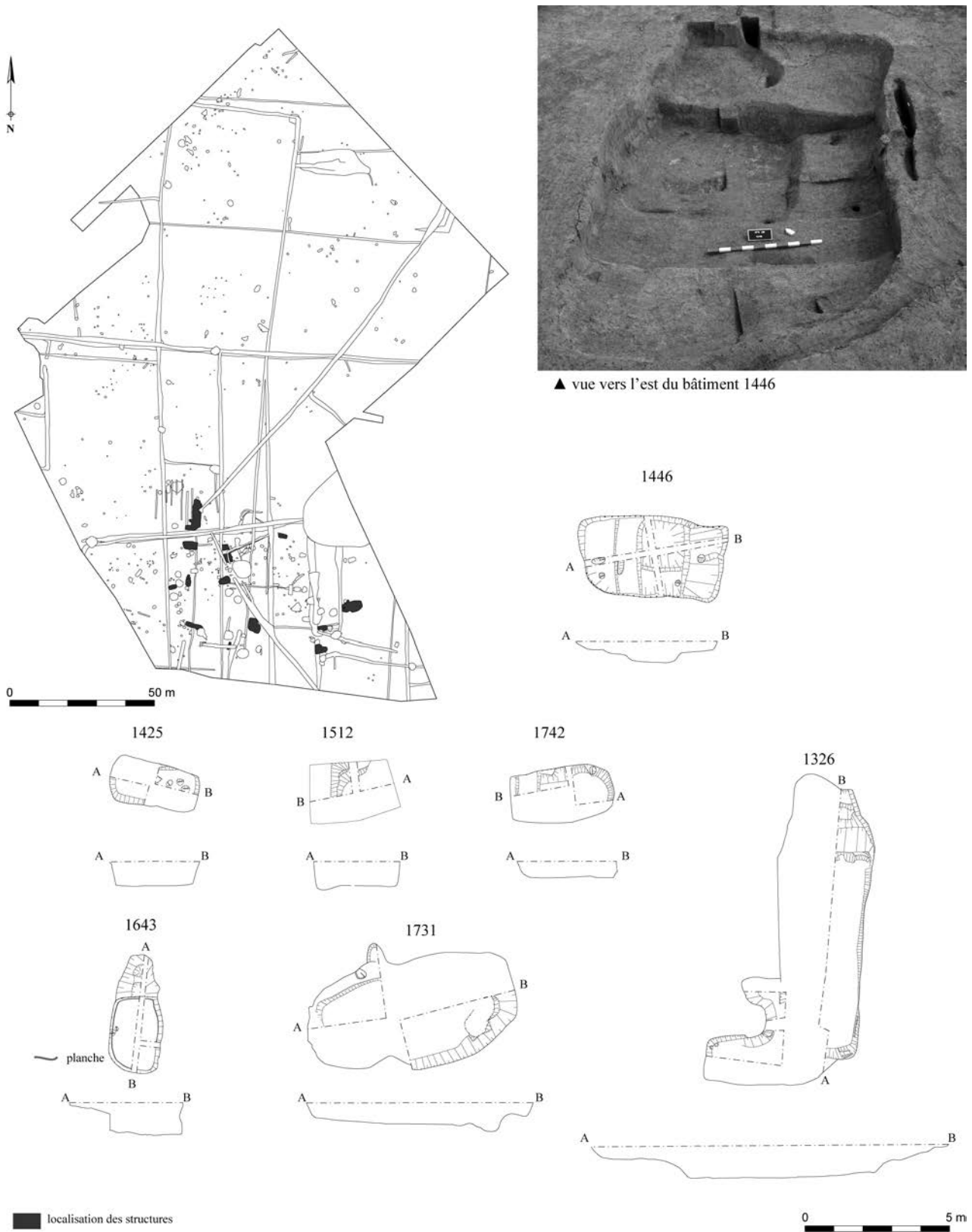


Fig. 5. "Rue du 8 mai 1945", Douges : exemples de constructions excavées.

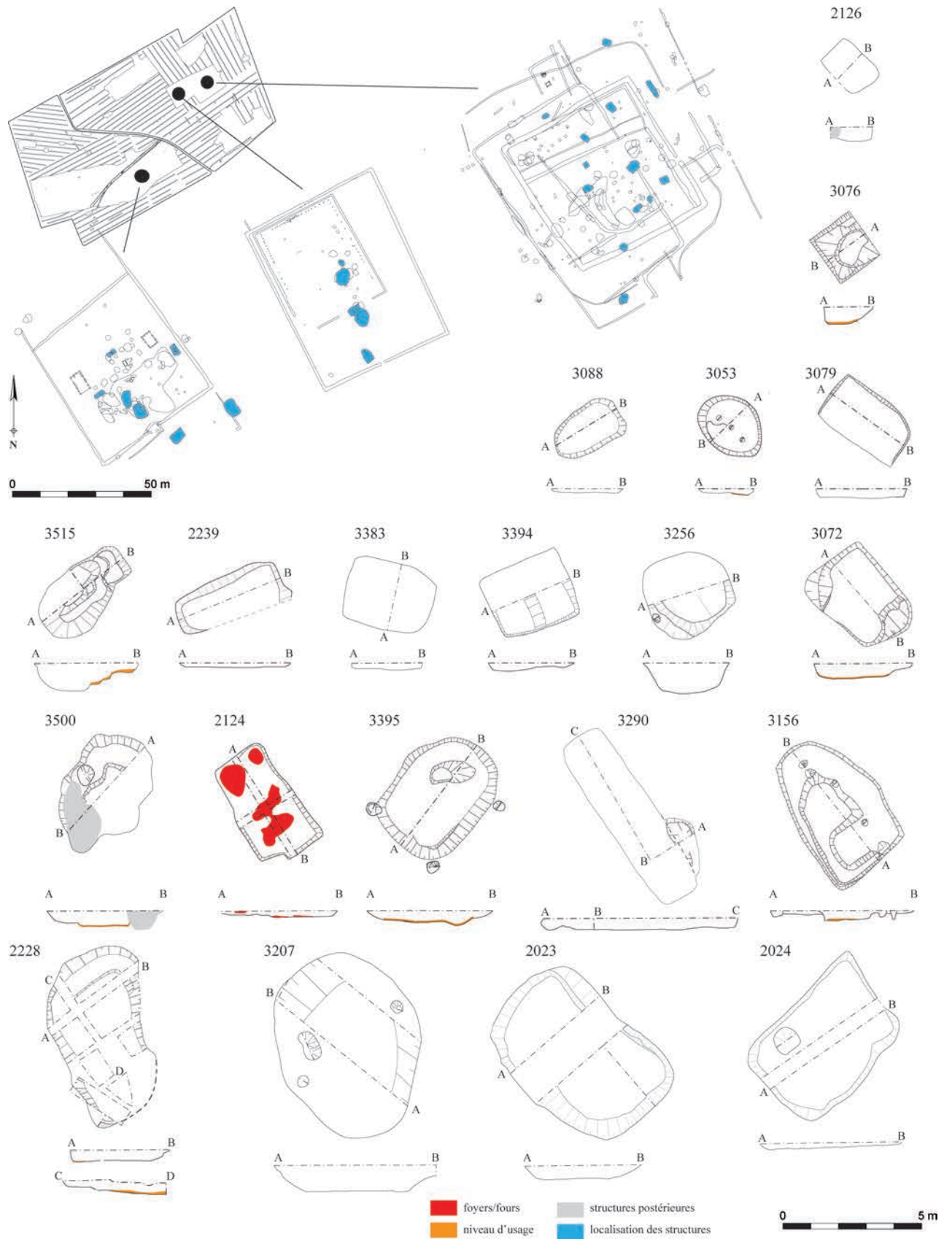


Fig. 6. "ZAC de Lauwin-Planque", Lauwin-Planque : exemples de constructions excavées.

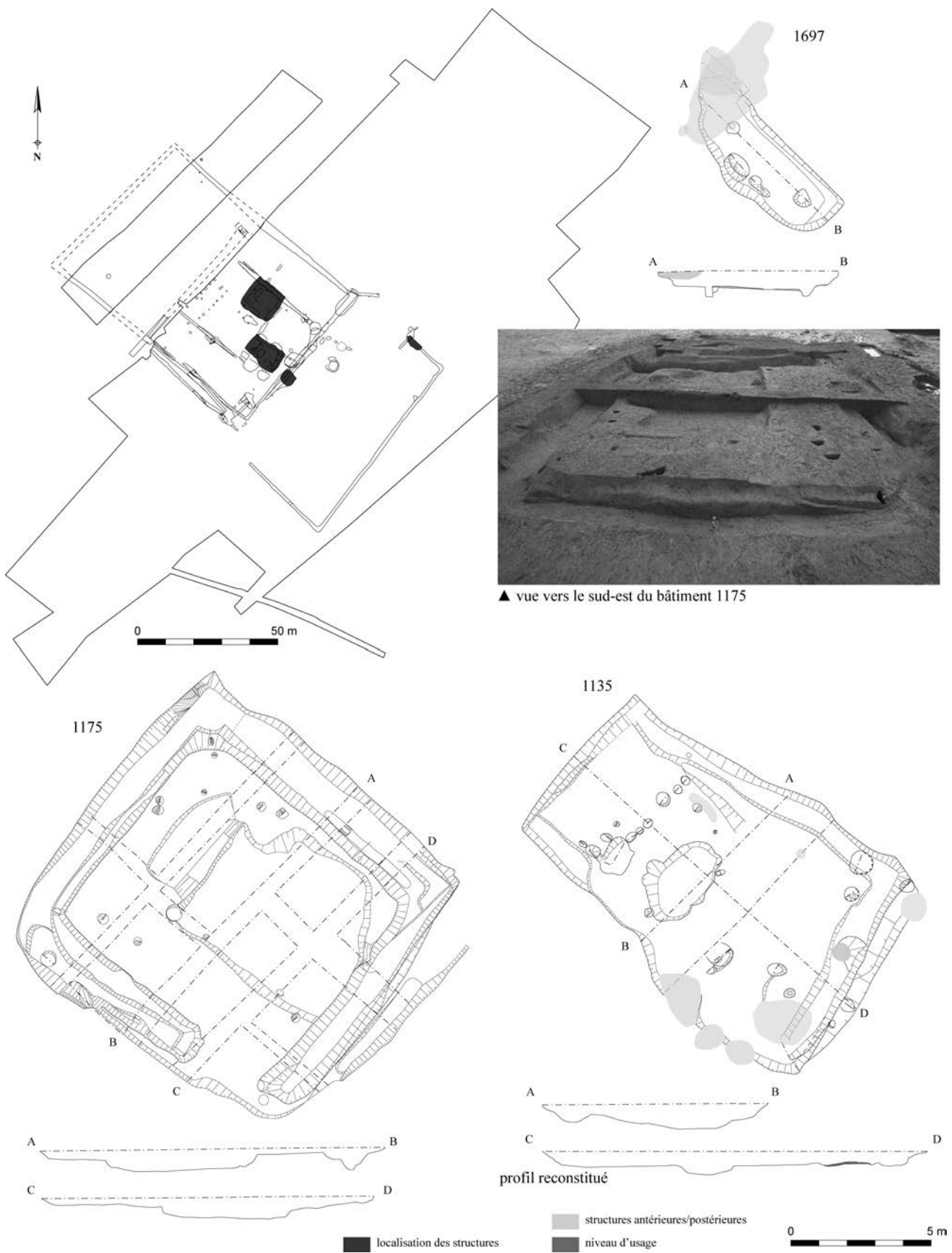


Fig. 7. "L'Ermitage", Lambres-lez-Douai : exemples de constructions excavées.



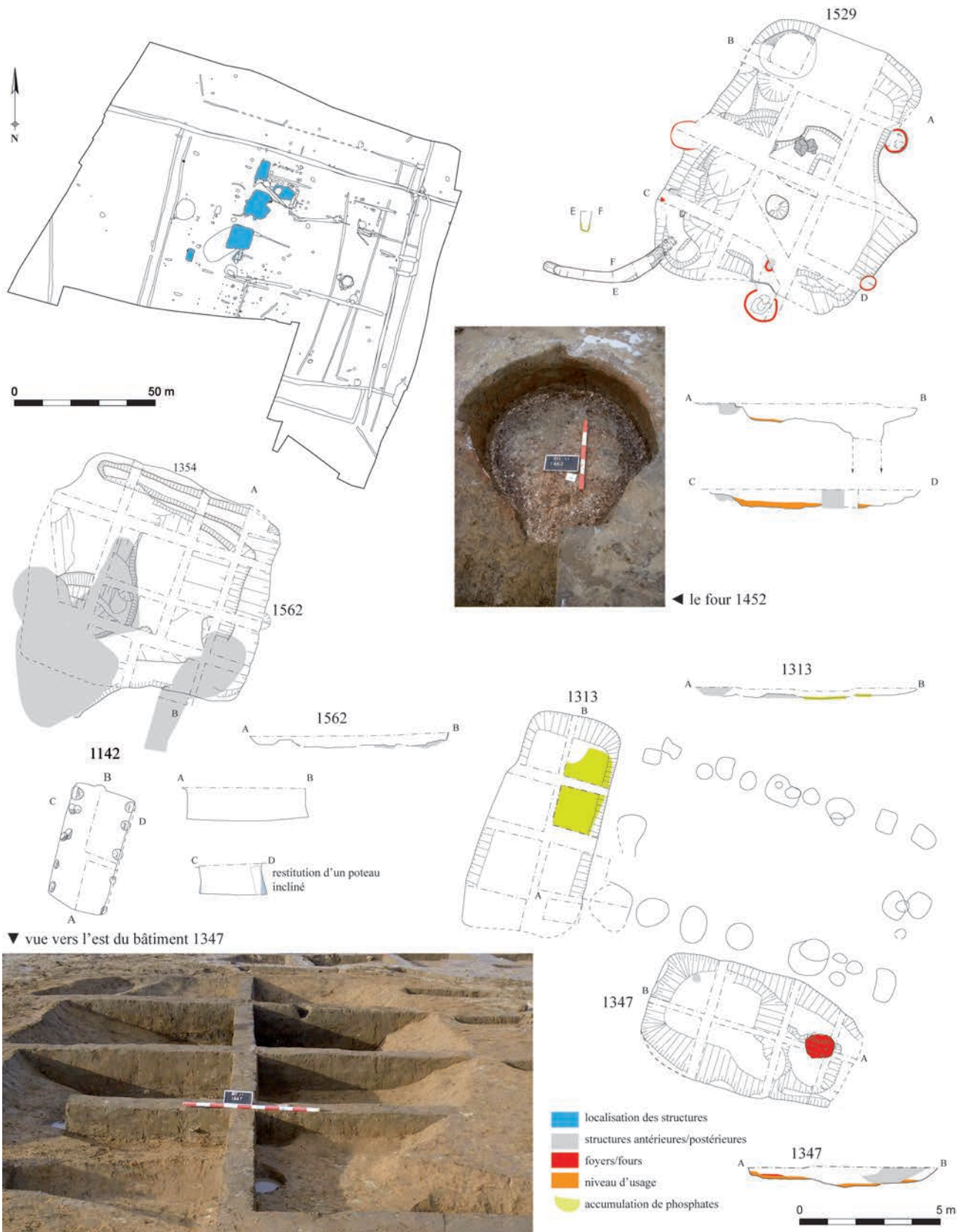


Fig. 8. "Les Jardins Familiaux", Sin-le-Noble : exemples de constructions excavées.

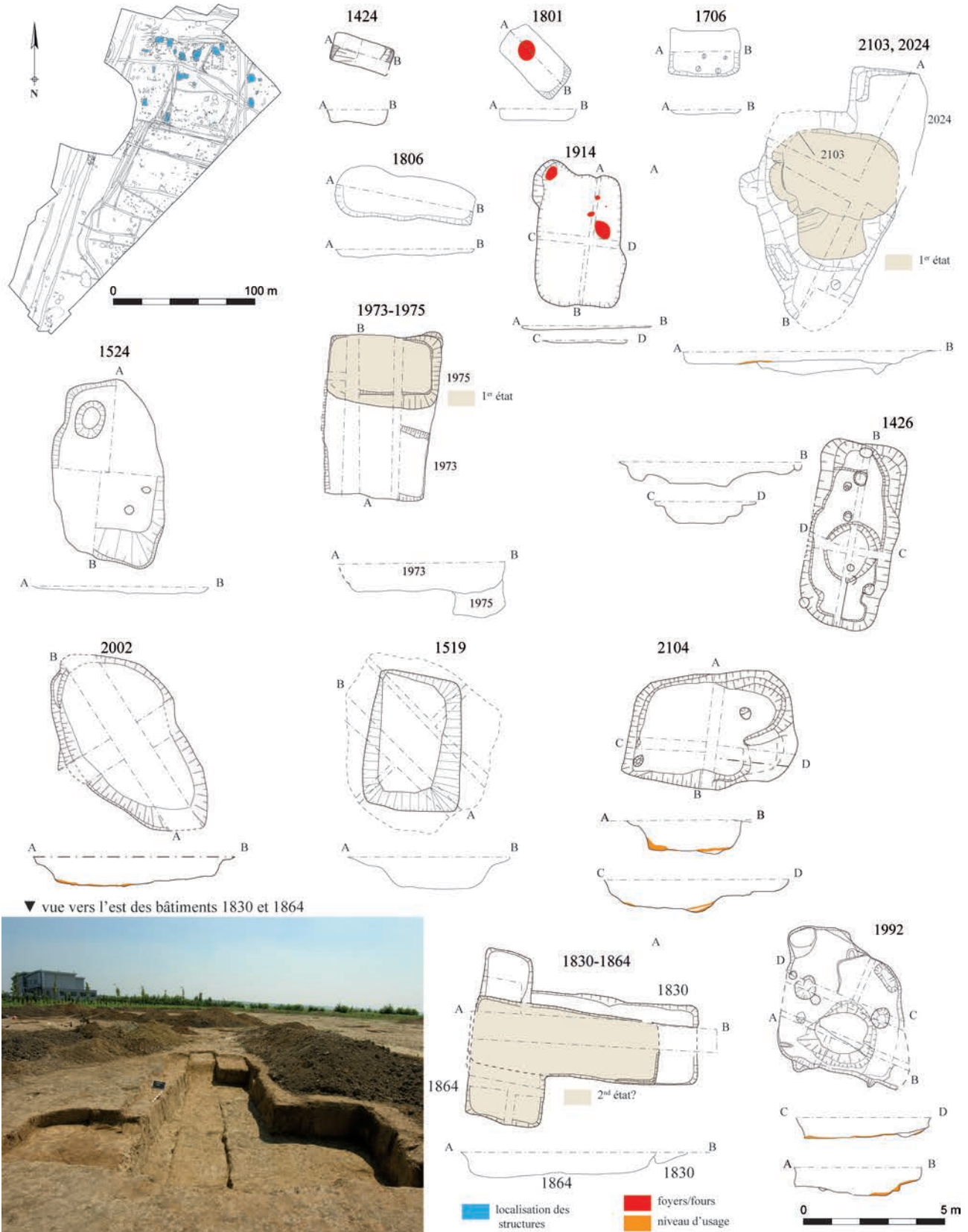


Fig. 9. "ZAC du Luc", Dechy : exemples de constructions excavées.

Site	N°	Longueur	Largeur	Profondeur	Surface	Plan	Parois	Fond	Niveau d'usage	Accès	Aménagements			Équipements	Datation
											TP	Fosse	Fossé		
Orchies "ZAC de la Carrière Dorée"	1121	8,8	3,6	0,7	31,7	Q	V/Ob	P	O	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1163	2,5	1,7	0,44	4,3	Q	Ob	P	O	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1164	4,1	1,6	0,6	6,6	Q	Ob	P	O	-	-	O	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1175	2,8	2	0,14	5,6	Ov	Ob	P	O	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C..
	1681	3,4	2,5	0,7	8,6	R	Ob	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1696	1,8	1,6	0,22	2,9	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1737	2,7	1,45	0,4	3,8	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1784	5,7	3,1	0,5	17,7	R	V	P	O	O	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> s. p.C.
Guesnain "cœur d'ilot"	1299	6	3	0,42	18,0	R	V	P	-	-	O	-	-	O	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C. au 1 <sup>er</sup> s.
	1664	5	1,2	0,7	6,0	I	Ob	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1938	1,4	1,4	1,08	2,0	C	V	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> s. p.C.
	2131	5,5	3,5	0,36	19,3	Q	Ob	P	-	-	O	O	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C. au 1 <sup>er</sup> s.
	2134	5	3	0,4	15,0	R	Ob	P	-	-	O	O	-	-	fin 1 <sup>er</sup> s. p.C. au déb. 1 <sup>er</sup> s.
	2258	2,3	1,38	1,36	3,2	Q	V	P	-	-	-	-	-	-	GR
	2786	2,6	1,2	0,6	3,1	R	V	P	-	-	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. à la 1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	2788	2,4	2	0,58	4,8	Q	V	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> s. p.C.
	2789	3,8	2	0,4	7,6	R	V	P	-	-	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. à la 1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	2832	2,2	1	0,22	2,2	Q	V	P	-	-	-	-	-	-	GR
	2836	1,9	1,1	0,6	2,1	R	V	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> déb. 1 <sup>er</sup> s. p.C.
2840	3,9	1,4	0,6	5,5	Q	V	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> s. p.C.	
Brebières "rue Desobry"	1115	3	2,2	1,5	6,6	I	V	P	-	O	O	-	-	-	1 <sup>er</sup> déb. 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1264	7	4,5	0,4	31,5	R	V	P	-	-	O	-	-	O	Bas-empire
	1282	3	2	1	6,0	R	V	P	O	O	O	O	-	-	fin 1 <sup>er</sup> s. p.C.-déb. 1 <sup>er</sup> s.
	1283	5,4	4,1	0,05	22,1	R	-	P	-	-	O	-	-	-	Bas-empire
	1285	7,1	5,1	0,21	36,2	R	V	P	-	-	O	-	-	-	Bas-empire
	1390	7,6	4,8	0,2	36,5	R	V	P	-	-	O	-	-	-	Bas-empire
	1623	3	2,5	0,3	7,5	Q	V/Ob	P	-	-	O	-	-	O	déb. du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1724	5	2,5	1,5	12,5	Ov	V	P	-	-	-	O	-	-	1 <sup>er</sup> déb. 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1728	3	2,4	0,6	7,2	R	Ob	P	-	-	O	-	-	-	fin 1 <sup>er</sup> déb. 1 <sup>er</sup> s. p.C.
Dourges "rue du 8 mai 1945"	1326	10	3,05	0,45	31,1	I	Ob	P	-	O	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1425	3,2	1,5	0,75	4,8	Q	V	P	-	-	O	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1446	5,2	1,5	0,6	7,8	Q	G	P	-	-	O	O	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1483	3,5	1,1	0,65	3,9	I	I	P	-	-	O	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1494	6,3	1,6	0,7	10,1	Q	Ob	P	-	-	O	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1512	2,5	1,1	1	2,8	R	V	P	-	-	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1643	4,1	1,85	1,1	7,6	I	V	P	-	O	O	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1668	4,1	2,4	0,5	9,8	Ov	Ob	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1685	6	3,5	0,45	21,0	Ov	Ob	P	-	-	-	O	-	-	1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1712	2,9	1,5	0,7	4,3	Q	Ob	C	-	O	O	O	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1714	6,5	1,5	0,4	9,7	I	Ob	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1731	7,2	3,75	0,7	27,0	Q	G	P	-	O	O	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1742	3,5	1,5	0,6	5,3	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.
	1767	4,4	4,4	0,3	19,4	I	Ob	P	-	-	O	-	-	-	1 <sup>er</sup> s. p.C.
1786	2,7	1	0,6	2,7	I	V	P	-	-	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du 1 <sup>er</sup> s. p.C.	

Tabl. 1. Présentation des données.

Site	N°	Longueur	Largeur	Profondeur	Surface	Plan	Parois	Fond	Niveau d'usage	Accès	Aménagements			Équipements	Datation	
Lauwin-Planque "ZAC Lauwin"	2023	6,4	4,2	0,5	26,9	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	2024	5,1	3,7	0,2	18,9	Q	Ob	P	-	-	-	O	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	2124	4,3	2,5	0,2	10,8	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	O	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	2126	1,9	1,35	0,52	2,6	R	V	P	-	-	-	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	2139	2,1	1,5	0,4	3,2	R	V/Ob	P	-	-	-	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	2228	6,1	3,7	0,52	22,4	Ov	Ob	P	O	-	-	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	2239	4	1,7	0,15	6,8	R	Ob	P	-	-	-	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3053	2,7	2	0,18	5,3	Ov	Ob	P	-	-	O	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3072	3,5	2,5	0,54	8,8	Q	V/Ob	P	O	O	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C. fin II <sup>e</sup>	
	3076	2	1,78	0,64	3,5	R	V/Ob	P	O	-	-	O	-	-	Fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. p.C.	
	3079	3,3	1,98	0,34	6,6	Q	V/Ob	P	-	-	-	-	-	-	II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3088	2,6	1,6	0,16	4,2	Ov	Ob	P	-	-	-	-	-	-	Milieu I <sup>er</sup> s. p.C. au milieu II <sup>e</sup>	
	3156	5,3	3,4	0,36	17,9	I	Ob	P	-	-	O	O	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3177	4,6	3	0,65	13,8	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3207	6,7	5,3	0,95	24,5	Ov	Ob	P	-	-	O	O	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3256	3,1	3,05	1,12	9,3	Ci	Ob	P	-	-	O	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3290	6,9	1,9	0,42	13,1	R	V	P	-	-	-	-	-	-	II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3291	2,6	1,56	0,65	4,1	Q	V	P	-	-	-	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3383	3,2	2,46	0,26	7,9	Q	V	P	-	-	-	-	-	-	-25 /20 p.C.	
	3394	3,1	2,46	0,3	7,6	R	Ob	P	-	-	-	-	-	-	40/45 à 77/78	
	3395	4,6	3,38	0,48	15,4	Q	Ob	P	O	-	O	O	-	O	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3443	3,9	2,67	0,74	10,3	Ov	Ob	P	-	-	-	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3482	4,7	2,63	0,5	12,4	Ov	Ob	P	-	-	O	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3496	2,5	2,08	0,38	5,2	I	Ob	P	-	O	-	-	-	-	II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3500	4,1	3,04	0,56	12,5	I	Ob	P	O	-	-	O	-	-	40/45 à 77/78	
	3515	3,8	2,18	1	8,2	I	Ob	P	O	O	-	-	-	-	77/78 à 140/145	
	3605	6,3	5,3	0,78	33,2	Ov	Ob	P	-	-	-	-	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3609	3,2	2,3	1	7,4	Ov	G	P	-	-	-	O	-	-	Milieu II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3629	3,2	2,5	0,53	8,0	Ov	Ob	P	-	-	O	-	-	-	77/78 à 140/145	
	3656	2,7	2,7	0,44	7,3	Ci	Ob	P	-	-	-	-	-	-	II <sup>e</sup> -déb. III <sup>e</sup> s. p.C.	
	3683	2,2	1,4	0,18	3,1	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	II <sup>e</sup> -début III <sup>e</sup> s. p.C.	
	Flerssen-Escrebieux "rue du Maréchal de Latre de Tassigny"	59	2,4	1,2	0,76	2,9	R	Ob	P	-	-	O	O	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.
		1011	4,1	2,8	0,24	11,5	Q	Ob	P	-	O	O	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.
		1033	1,6	1,6	0,3	2,6	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	I <sup>er</sup> 1/2 du III <sup>e</sup> s. p.C.
		1035	1,4	0,7	0,26	1,0	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	GR
		1059	3,8	2,24	0,41	8,6	Q	Ob	P	-	-	-	O	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.
1073		2,5	1,74	0,82	4,4	R	V	P	-	-	O	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.	
1079		2	2	0,13	4,0	C	-	P	-	-	-	-	-	-	I <sup>er</sup> 1/2 du III <sup>e</sup> s. p.C.	
1080		2,2	1,4	?	3,1	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	GR	
1099		4,7	2,6	0,22	12,2	Q	Ob	P	-	-	O	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.	
1105		2,6	2,34	0,31	6,2	Q	V	P	-	-	O	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.	
1180		2,3	1,3	0,56	3,0	R	V	P	-	-	-	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.	
1195		3,1	2,56	0,36	7,9	Q	Ob	P	-	O	O	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.	
1224		3,3	2,6	0,24	8,5	Q	Ob	P	-	-	O	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.	
1227		2	0,9	0,98	1,8	R	V	P	-	O	-	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.	
1231		2,4	1,75	0,1	4,2	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.	
1232		2,9	2,6	0,26	7,4	Ci	Ob	P	-	-	O	-	-	-	III <sup>e</sup> s. p.C.	

Site	N°	Longueur	Largeur	Profondeur	Surface	Plan	Parois	Fond	Niveau d'usage	Accès	Aménagements			Équipements	Datation
Lambres-lez-Douai «Ermitage»	1056	5	4,7	0,5	23,5	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> moitié II
	1135	14	9	0,6	123,3	Q	Ob	P	O	-	O	O	O	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du II <sup>e</sup> s. p.C.
	1175	14	12,5	0,8	168,8	Q	Ob	P	-	-	O	O	O	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du II <sup>e</sup> s. p.C.
	1697	6	2	0,75	12,0	I	G	P	O	-	O	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 II <sup>e</sup> -deb. III <sup>e</sup> s. p.C.
Sir-le-Noble «Les Jardins Familiaux»	1142	4,3	2,1	1,18	9,0	R	V	P	-	-	O	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1313	8	4,1	0,3	32,8	R	Ob	P	O	-	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1347	8	4,4	0,6	35,2	Q	Ob	P	O	-	-	-	-	O	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1365	4	2,3	0,3	9,2	R	Ob	P	-	-	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1529	8	6,5	0,64	52,0	Q	Ob	P	O	-	-	O	O	O	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1562	7,8	7,5	0,4	58,5	Q	Ob	P	-	-	-	O	O	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
Duchy «ZAC du Luecatinvest»	1424	2,3	1	0,4	2,3	R	V/Ob	P	-	-	-	-	-	-	GR
	1426	6,6	3	0,8	19,7	Q	G	P	O	-	O	O	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1477	1,8	1,12	0,66	2,0	Q	Ob	P	O	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1519	5,8	5,19	1,12	29,9	R	Ob	P	-	-	-	-	-	-	fin I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. p.C.
	1524	6,9	4,1	0,24	28,3	Q	Ob	P	-	-	O	O	-	-	fin II <sup>e</sup> -deb. III <sup>e</sup> s. p.C.
	1696	1,8	1,12	1,04	2,0	Ov	Ob	P	-	-	-	-	-	-	fin II <sup>e</sup> -deb. III <sup>e</sup> s. p.C.
	1706	2,5	1,6	0,18	4,0	R	Ob	P	-	-	O	-	-	-	fin I <sup>er</sup> a.C.-deb. I <sup>er</sup> s. p.C.
	1731	5	4,6	0,12	23,0	Q	Ob	P	-	-	-	-	-	-	fin II <sup>e</sup> -deb. III <sup>e</sup> s. p.C.
	1801	2,7	1,44	0,4	3,9	R	V/Ob	P	-	-	-	-	-	O	fin I <sup>er</sup> a.C.-deb. I <sup>er</sup> s. p.C.
	1803	4,6	2,1	0,32	9,7	I	Ob	P	-	-	-	-	-	-	II <sup>e</sup> s. p.C.
	1806	4,9	1,9	0,3	9,3	I	Ob	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1830	5,5	3	0,4	16,5	R	Ob	P	-	O	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1864	4,5	2,75	0,42	12,4	T	Ob	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1865	3,1	2,2	0,26	6,7	I	Ob	P	O	-	-	-	-	-	fin II <sup>e</sup> -deb. III <sup>e</sup> s. p.C.
	1914	4,6	2,98	0,12	13,8	Q	-	P	-	-	-	-	-	O	deb. III <sup>e</sup> s. p.C.
	1973	5,8	3,64	1	21,1	R	V	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1975	4	2,1	1,92	8,4	R	V	P	-	-	-	-	-	-	1 <sup>re</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
	1992	4,9	4,6	1	22,6	I	V/Ob	P	O	O	O	O	-	-	fin II <sup>e</sup> -deb. III <sup>e</sup> s. p.C.
	2002	7,2	3,86	1,06	27,6	Ov	G	P	O	-	-	-	-	-	deb. III <sup>e</sup> s. p.C.
	2024	9,7	5	0,42	48,5	I	Ob	P	O	O	-	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.
2103	4,4	3	0,7	13,2	I	Ob	P	O	-	O	-	-	O	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.	
2104	5,9	4,09	1,12	24,2	Q	G	P	O	O	O	-	-	-	2 <sup>de</sup> 1/2 du I <sup>er</sup> s. p.C.	

**Liste des abréviations :**

Q : quadrangulaire

R : rectangulaire

C : carré

Ov : ovalaire

Ci : circulaire

I : irrégulier

Ob : oblique

V : vertical

G : gradin

P : plat

## Bibliographie

- Anderlesse, L. (2013) : *Archéo-sciences des déchets sidérurgiques de la ZAC de Dechy, Le Luc : apports à l'étude des activités de post-réduction laténiennes et gallo-romaines dans le Douaisis (59)*, mémoire de master, Université Bordeaux III.
- Barbet, C. (à paraître) : *Dechy (Nord), ZAC du Luc*, RFO de fouille, CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Bayard, D. et W. De Clercq (2013) : "Organisation du peuplement et habitats en Gaule du Nord. Confrontation de deux exemples régionaux. La Picardie et la France septentrionale", in : *Fiches et al.*, éd. 2013, 161-180
- Blondeau, R. (2009) : *Les Rues-des-Vignes (Nord), Rue du Cimetière/ Rue du Stade*, RFO de fouille, Archéopole, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Blondiau, L., K. Bouche, P. Herbin et S. Révillon (2005) : "Un ensemble original des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles : l'habitat rural de Noyelles-les-Seclin (Nord)", *Revue du Nord*, 5, 139-173.
- Bouby, L. et M.-P. Ruas (2005) : "Prairies et fourrages : réflexions de deux exemples carpologiques de l'Âge du Fer et des Temps Modernes en Languedoc", *Anthropozoologica*, 40, 109-145.
- Brochier, J.-É. (1991) : "Géoarchéologie du monde agro-pastoral", in : Guilaine, éd. 1991, 303-322.
- (1996) : "Feuilles ou fumiers ? Observations sur le rôle des sphérolithiques dans l'interprétation des dépôts archéologiques holocène", *Anthropozoologica*, 24, 19-30.
- (2002) : "Les sédiments anthropiques : méthodes et perspectives", in : Miskovsky, éd. 2002, 458-461.
- Censier, D. et P. Delpuech (2009) : *Le site de "l'Ermitage", Lambres-lez-douai (Nord)*, RFO de fouille, CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Chapelot, J. et R. Fossier (1980) : *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris.
- Clotuche, R. (à paraître) : *Onnaing (Nord), Toyotomi*, RFO de fouille, Inrap, SRA Nord-Pas-de-Calais. [actualiser ?]
- De Clercq, W. (2003) : "L'habitat gallo-romain en Flandre orientale (Belgique). Recherches dans les *civitates Menapiorum et Nerviorum* (1990-2001)", *Revue du Nord*, 85, 161-179.
- Delpuech, P. (2010) : *Guesnain (Nord) "Cœur d'Îlot"*, RFO de fouille, CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Farnoux, C. (1995) : "Le fond de cabane mérovingien comme fait culturel", in : Lorren & Périn, éd. 1993, 29-44.
- Fiches, J.-L., R. Plana-Mallart et V. Revilla Calvo (2013) : *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain, Actes du IX<sup>e</sup> colloque AGER, Barcelone, 25-27 mars 2010*, Montpellier.
- Guelat, M., O. Paccolat et P. Rentzel (1998) : "Une étable gallo-romaine à Brigue-Glis VS, Waldmatte : évidences archéologiques et micromorphologiques", *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 81, 171-182.
- Guilaine, J., éd. (1991) : *Pour une archéologie agraire : à la croisée des sciences de l'homme et de la nature*, Paris.
- Lebrun, M. et M. Gourmelon (2014) : *Sin-le-Noble (Nord), "les jardins familiaux"*, RFO de fouille, CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Lefranc, P., E. Boès et C. Véber (2008) : "Un habitat de La Tène ancienne à Souffelweyersheim 'Les Sept Arpents' (Bas-Rhin)", *RAE*, 57, 41-74, [en ligne] <<http://rae.revues.org/2193>>, consulté le 21 août 2017.
- Leroy, R. et T. Legrand (2005) : *Flers-en-Escrebieux (Nord), "Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny"*, RFO de fouille, CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Leroy-Langelin, E. et G. Pernin (en cours) : *Lauwin-Planque (Nord), "ZAC Lauwin-Planque" l'Antiquité*, RFO de fouille, CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Lorren, C. et P. Périn (1995) : *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne), Actes des XIV<sup>e</sup> journées d'archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993*, Mémoire de l'Association française d'archéologie mérovingienne 6, Rouen.
- Malrain, F., F. Gransar, V. Matteredne et I. Le Goff (1996) : "Une ferme de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux 'Le Camp du Roi' (Oise)", *RAPic*, 3-4, 245-306.
- Matteredne, V., S. Devillers, I. Le Goff et L. Blondiau (2006) : "Monchy-Lagache (Somme). Entre habitat et champs : un espace dédié au stockage et aux morts", *RAPic*, 3, 51-89.
- Mennessier-Jouannet, C. et G. Vernet (1992) : "Une fosse de La Tène ancienne au 'Pied-de-l'Âne', commune de La Moutade (Puy-de-Dôme)", *RACF*, 31, 167-176.
- Miskovsky, J.-C., éd. (2002) : *Géologie de la Préhistoire : méthodes, techniques, applications*, Paris.
- Peytreman, E. (2003) : *Archéologie de l'habitat rural dans le Nord de la France du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, I-II, Saint-Germain-en-Laye.
- Révillon, S. et K. Bouche (2004) : "Architecture de terre et de bois de la fin de l'Antiquité au début de l'époque mérovingienne dans la vallée de la haute Deûle : apports des gisements du 'Luyot', des 'Hauts de Clauwiers' et de 'l'Épinette' à Seclin (France, Nord)", *Revue du Nord*, 85 (358), 113-125.
- Révillon, S., K. Bouche et L. Wozny (1994) : "La partie agricole d'une grande exploitation rurale d'époque romaine, le gisement des 'Hauts de Clauwiers', Seclin (Nord)", *Revue du Nord*, 76 (308), 99-146.
- Robelot, S. et M. Lebrun (2011) : *Orchies (Nord), ZAC de la "Carrière Dorée", tranche 2*, RFO de fouille, CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Rousseaux, M.-H. et C. Vanbalinghem (2009) : *Dourges (Pas-de-Calais), rue du 8 mai 1945*, RFO de fouille, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Séverin, C., J. Maniez, S. Robelot et S. Colpaert (2007) : *Orchies (Nord), ZAC de la Carrière Dorée*, RFO de fouille, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- Willot, J.-M., S. Bernez, A. Corsiez, V. Legal et É. Louis (2009) : *Brebières (Pas-de-Calais), "Rue Désobry"*, RFO de fouille, CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais.

